

Compte-rendu du 13ème comité de quartier du Haut Livron

5 février 2025 - Salle Jean Despert

(Notes prises par Cécile Brachet et Benjamin Remondin)

La séance est ouverte à 18h40

Présents : Philippe Chave, Francis Fayard, Michèle Bayle, Rudy Bensoussan, Bernard Piquet, Matthias Heim, Joseph Pion, Cécile Brachet, Jean-Marc Buisson, Dominique & Maurice Lanore, Patrick Menet, Jean-Louis Perchet, Benjamin Remondin, Françoise Meille, René Cartegnie, Valérien Koszuleishi, Florian Henry dont trois nouveaux venus.

1 - Questions posées au précédent comité :

Tiers-Lieu rue de l'Hôpital

Le projet est entre les mains de l'association YES WE CAMP.

Une réunion est prévue le 04 mars avec les élus.

A ce stade, la vocation du site n'est pas encore arrêtée (co-working, ...). Nous en sommes à la phase de concertation qui porte principalement sur le recueil des souhaits des habitants.

Jeux Vieux Marché

Une proposition de pose de panneaux rappelant l'interdiction de déjections canines est formulée. Mr le Maire rappelle que des verbalisations ont eu lieu. (Habitants : mettre également des panneaux place de l'Ancienne Eglise).

Problème Urbanisme 57 rue J. Boyer

Le dossier est suivi, suite à la plainte, par le parquet de Valence, mais le délai du rendu de décision n'est pas connu et estimé à un temps long.

Place du Barry

Les potelets ont été retirés ou réparés (réaction habitants, non il reste celui de la place du Barry à enlever !).

Place de l'ancienne Eglise

Le scellement des gardes corps appelle à remarques. Il s'agit avant tout de finitions peu esthétiques. Mr le Maire prend acte et va signaler au Services Techniques.

Le jardin est fermé, cela tient au fait de nouvelles plantations en cours. Le lieu est clos pour éviter les déjections canines encore trop nombreuses (habitants : demande de réouverture rapide par rapport à la Cabane à Partage...).

Limitation de vitesse et sécurité

Zone partagée rue Jean Boyer et alentours : pas de retours du DST à ce jour.

Dans un spectre plus large, rappel de Mr le Maire sur le rôle des élus vis à vis des cadres. La recherche d'un outil pour la remontée des requêtes est en cours. La consigne est donnée de répondre à chaque habitant sur sa requête.

Tour du Diable

La sécurisation est en cours, la manifestation la plus visible étant la pose d'un filet destiné à limiter la chute de pierres.

L'étude de rénovation va débuter par la recherche d'un architecte spécialisé et agréé par les Bâtiments de France afin de travailler en étroite collaboration avec eux. Le but est de prévoir les travaux fin 2025 début 2026.

Une parcelle au-dessus a été obtenue dans le processus du bail emphytéotique, un projet aménagement avec banc et point de vue verra le jour.

Sentier du Brézème

Une marche a été refaite et les tranchées de drainage bétonnées appellent à certaines remarques. Les élus rappellent que ce chantier est sous couvert de la CCVD et non de la mairie.

De nouveaux travaux seront exécutés tant au niveau des marches à proximité du cimetière que sur le début du sentier à partir du fond du Vieux Marché.

2 – Divers

- Pour la forge, une délibération pour dépôt d'une autorisation de travaux est prévue au conseil municipal du 25 février.
- Pour la collégiale, des travaux vont être confiés à Jeunesse et Reconstruction.
- Pour la chambre consulaire, une remise en état est programmée.
- Le sujet de l'entretien et la remise en état des canaux est également abordé par Mr le Maire pour un horizon à 7 ou 8 ans.
- Le projet de théâtre de verdure reste d'actualité, son emplacement envisagé initialement vers la table d'orientation (à l'extrémité de la place du marché) poserait des difficultés en termes de pose des réseaux. Un autre site est en réflexion.
- Le café associatif associé à l'épicerie perchée doit ouvrir le 30 avril au plus tard. Mr le Maire prend l'engagement de faire le point avec les services.
- Suite à un échange interactif relatif au ABF, une suggestion est faite de rappeler certaines règles en matière d'urbanisme dans le prochain bulletin municipal. Cette remarque a déjà été prise en compte dans le bulletin de décembre 2024, elle sera renouvelée tous les 6 mois avec des ajouts en matière réglementaire.
Les élus rappellent qu'en ce domaine spécifique des travaux dans un périmètre classé, la décision suit généralement l'avis technique des ABF. Cependant, la mairie a toutefois un rôle de facilitateur dans les démarches souvent mal comprises des Livronnais. Ne pas hésiter à prendre attache auprès du service urbanisme de la mairie.
- Problème toujours d'actualité : les pigeons, une opération de capture est envisagée sur le site de l'hôtel de ville, ceci permettra d'identifier si c'est les mêmes qui sont sur le Haut Livron.
- Voir également s'il y a toujours des « installations » avec bâches plastiques et gamelles pour les chats errants (à enlever) square Bernard.

3 - Moment d'échange et de questions

- Serait-il possible de renforcer la signalisation des passages piétons, principalement sur la RN7. Les élus rappellent que la pose panneaux sur cet axe est du ressort de la DDT
- Rue Van Gogh, serait-il possible de rappeler aux usagers la nécessité d'emprunter le couloir piéton et de ne pas circuler du côté gauche de la chaussée ? En complément, le marquage pourrait être repris car il s'use vite.
- Containers et déchets ménagers, il y a encore trop d'incivilités. Le tri est à parfaire. Mr le Maire indique qu'il a en personne fait des rappels aux habitants venus parfois jeter des encombrants au pied des points de collecte des ordures ménagères (habitants satisfaits de la distribution des seaux à compost).
- Il est demandé un élagage du micocoulier situé Passage du Beffroi.
- Les participants du Haut Livron demandent que les Comités de Quartier soient maintenus...
- Une personne SDF a été signalée entre La Madone et la Tour du Diable (habitants inquiets, demande que les services dédiés en Mairie s'en occupe).
- Jean-Louis Perchet demande que l'on ait une pensée pour deux « figures » du Haut Livron qui sont décédées Mme Bollon et Mme Haro.

La séance est levée à 20h heures.

**Prochaine réunion le jeudi 12 juin 2025 à 18h00, salle Jean Despert,
Merci de votre participation !**

Pour conclure cette réunion, un moment de convivialité est prévu, si vous le souhaitez, vous pouvez amener quelque chose à grignoter, salé ou sucré, la mairie fournit les boissons.